



# Diagnostics IAE en Basse-Normandie

# Structuration de l'offre

- v **Une répartition géographique très inégale**
  - ◆ Des bassins d'emploi faiblement pourvus en volume au regard des besoins : Bocage, Nord Cotentin, agglomération Caennaise, Condé/Noireau.
- v **Une offre très majoritairement positionnée en amont du parcours avec une insuffisance de solutions en aval.**
  - ◆ Une insuffisance d'E.I. et d'E.T.T.I. particulièrement sur les départements de la Manche et de l'Orne
  - ◆ Une offre qui repose donc principalement sur les ACI et les AI
- v **L'absence d'une offre diversifiée sur certains territoires explique un positionnement des AI et des ACI souvent étalé sur les 4 étapes du parcours**
  - risque de voir leur impact dilué

# Structuration de l'offre

- √ **D'une façon générale une offre en volume insuffisante par rapport aux besoins en insertion particulièrement pour les publics jeunes et handicapés et qui favorise relativement les publics bénéficiaires du RMI.**
  - ◆ forte présence des bénéficiaires du RMI dans les ACI (jusqu'à 75% dans la Manche)
  - ◆ forte présence des femmes dans les AI mais faible dans les ACI
  - ◆ sous - représentation des jeunes et des TH dans l'ensemble des SIAE et particulièrement dans les ACI
- √ **Insuffisance d'une offre sociale en «amont » de l'IAE**
- √ **Un financement des collectivités territoriales concentré sur les ACI**

# Qualité de l'offre de service

- √ **Une bonne prise en charge des problématiques sociales particulièrement dans les ACI**
  - ◆ les questions de mobilité sont encore à améliorer
- √ **Une professionnalisation accrue sur le champ de l'accompagnement professionnel**
  - ◆ Travail sur la valorisation des compétences depuis 2003
- √ **Des collaborations entre SIAE très inégales et de façon générale insuffisantes pour permettre la construction commune de parcours,**
  - ◆ Travail en cours sur plusieurs territoires (4 terminés)
- √ **Une faiblesse de la relation avec les entreprises, liée en partie au positionnement des SIAE, en partie à l'absence d'un plan d'action structuré**

# Les axes de travail

## ✓ Favoriser la création d'EI :

- ◆ Mobilisation des acteurs MDE, collectivités, ...2 EI nouvellement créées (Manche et Orne)
- ◆ Saisir opportunité de la filière recyclage textile (étude faisabilité plate forme de tri textile régionale),
- ◆ Préfiguration d'EI sous forme d'ACI

## ✓ Développer la coopération inter-SIAE :

- ◆ Poursuite de la phase 2 de la démarche qualité sur d'autres territoires : Falaise, Caen, Cherbourg, Flers, St-Lô

## ✓ Développer le partenariat avec les entreprises

- ◆ Essaimage de l'expérimentation Coorace AI/SAP
- ◆ Lancement accompagnement collectif DLA/ C2RA/ Réseaux/DRAFPA
- ◆ Développer les activités pouvant être réalisées par les SIAE pour le compte des entreprises